Audiovisuel : les aides du Département de Vaucluse à la production



Le Département de Vaucluse a engagé depuis 2024 une politique dynamique et ambitieuse en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, en partenariat avec la Région Sud, le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée et les autres collectivités de la région ayant fait le choix de porter un fonds de soutien.

Vous avez un projet de production de long-métrage, de documentaire, de série TV... le Département de Vaucluse peut vous accompagner financièrement à travers son Fonds de soutien à l'audiovisuel et au cinéma et vous mettre en relation avec l'ensemble des acteurs locaux afin de tourner/réaliser vos projets sur le territoire dans les meilleures conditions.

Chaque année, le Département lance un appel à projets comprenant un volet « production audiovisuelle » (fictions, animations et de documentaires) et un volet « production de longs métrages de cinéma » (fictions, animations, documentaires).

Les dossiers reçus sont examinés par un comité de lecture composé de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel qui rend un avis. Après vote de l'Assemblée départementale de Vaucluse, l'aide à la production audiovisuelle prend la forme d'une subvention et est attribuée dans la limite des plafonds/planchers fixés. Elle est

cumulable avec le Fonds de soutien de la Région Sud et celui du Grand Avignon (dans la limite des plafonds d'aide publique autorisés).

Vous souhaitez solliciter le Département de Vaucluse pour obtenir son soutien à la réalisation de votre projet ?

Pour l'année 2025, l'appel à projets est lancé du 10 janvier au 10 mars 2025.

Plus d'information:

- > Production audiovisuelle
- > Production de longs métrage de cinéma

Contacts

Service de Soutien aux Acteurs Culturels, au patrimoine et au Cinéma : cinema.audiovisuel@vaucluse.fr

- > Violette BOREL- Chargée de mission culture et cinéma 04 90 16 14 93
- > Marion LE CORRE- Cheffe de service 04 90 16 14 80 06 48 80 04 31





Rue Viala - CS 60516 84909 Avignon Cedex 09